



## COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LOIRE-ATLANTIQUE

A l'attention des clubs fédérés de Loire-Atlantique

**Nos Réf. :**

XLS /GG/6693

**Objet :**

Carte Passerelle

Nantes,  
le 23 juillet 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Afin d'attirer de nouveaux licenciés pour dynamiser la vie des clubs et de relancer la prochaine saison dans le contexte difficile de ces derniers mois, le Comité National Olympique et Sportif Français lance en septembre le dispositif « **Carte passerelle** ». Cette action doit permettre aussi le renforcement du lien entre l'Education nationale et le monde sportif associatif, qui propose un projet d'éducation et d'épanouissement des enfants complémentaire à celui de l'école.

Ce projet mis en place à l'échelle nationale doit permettre aux enfants de CM1 et CM2 ayant une licence USEP ou UGSEL de pouvoir faire trois séances d'essai gratuites dans un ou plusieurs clubs sportifs entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 17 octobre, le CNOSF prenant en charge l'assurance individuelle accident pour les élèves participant à l'opération. L'ambition est de permettre aux écoliers de tester les sports de leur choix, dans un certain nombre de clubs répertoriés au préalable, dans le but ultérieur de pouvoir choisir l'un d'entre eux pour une pratique plus assidue.

Le dispositif Carte Passerelle a déjà fait ses preuves dans trois départements lors d'une phase d'expérimentation l'an dernier, avec 50 % de licenciation à la suite des essais. En septembre, il sera déployé à l'échelle nationale, permettant ainsi à tout club fédéré volontaire de s'y engager.

Les grandes lignes du dispositif « Carte passerelle »:

- Opération du 1er septembre au 17 octobre 2020
- A destination des élèves de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL
- Possibilité pour ces élèves de tester différents sports à raison de 3 séances gratuites par club
- Les élèves se présenteront au club avec leur carte passerelle qui leur sera remise dès la rentrée des classes par leur enseignant USEP ou UGSEL.
- Prise en charge de l'assurance individuelle accident par le CNOSF pour les élèves USEP ou UGSEL participant à cette opération.

Vous pourrez retrouver ces informations sur le lien :

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8215-a-la-dcouverte-du-sport-avec-la-carte-passerelle-.html>



Afin de pouvoir accueillir ces jeunes, **les clubs volontaires doivent s'inscrire via la plateforme « Mon Club Près de Chez Moi »**, lancée officiellement par le CNOSF, qui permettra de les géo-localiser, de répertorier les informations pratiques de cet accueil (horaires, ....) et de simplifier pour chaque enfant l'identification des associations à proximité de son domicile.

**L'inscription pour le club souhaitant participer au dispositif « Carte Passerelle » se fait en 3 étapes :**

1. Trouver son club sur "Mon club près de chez moi" en [cliquant ici](#).
2. Prendre en main la page du club comme administrateur en cliquant sur "C'est mon club".
3. Dans "Mettre à jour les informations / à propos" : rajouter le label "Carte Passerelle".

Si toutefois un club n'était pas présent sur la plateforme, les dirigeants peuvent contacter [monclub@besport.com](mailto:monclub@besport.com) pour que cela soit corrigé.

Une fois l'inscription effectuée, le club sera mentionné comme participant à l'opération « carte passerelle » dans l'application « Mon club près de chez moi ».

Nous comptons sur vous pour que le plus grand nombre de clubs du département adhère et participe à l'opération. Cette action peut permettre collectivement de relancer le Sport en septembre et rappeler son rôle social et sociétal au sein des clubs fédérés.

N'hésitez pas à contacter le CDOS pour toute question complémentaire au 02 40 58 61 29 ou par mail [developpement.loireatlantique@franceolympique.com](mailto:developpement.loireatlantique@franceolympique.com).

Vous souhaitant une bonne réception et une agréable période estivale,  
Cordialement.

Xavier LE SAUCE  
Président

